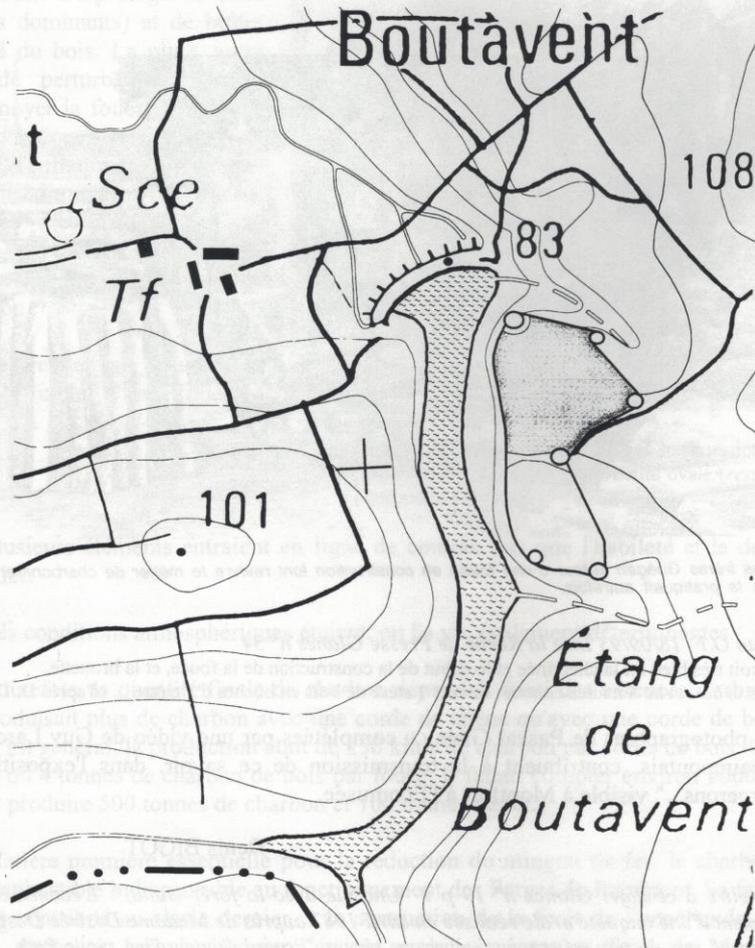


BOUTAVENT

Le propos de l'article est de tenter d'établir un état des lieux des écrits sur le sujet et d'en faire une synthèse. Les textes cités sont à replacer dans leur époque avec leurs incertitudes. Leurs auteurs ont l'avantage de nous décrire des sites tels qu'ils les ont vus et d'avoir pu bénéficier de sources que nous ignorons parfois : références incomplètes ou sources disparues.

Cette étude de la place forte de Boutavent demanderait à être approfondie par des spécialistes.

L'essai de restitution, étayé par les textes, les cartes et les cadastres, part d'une prospection de surface et des observations faites sur le terrain par Patrick Rabaglia qui a effectué parallèlement une mission photo fort intéressante. Le site est privé.



Proposition de restitution de la place forte de Boutavent

BOUTAVENT

Le château dont je vais vous parler date de la période longue et riche des châteaux forts et des villes fortifiées, l'époque médiévale.

Je me suis rendu compte, en parcourant les chemins et les voies communales du canton, de l'existence de bon nombre de châteaux dont quelques-uns, pour ne pas dire tous, ont attiré mon attention.

Mais j'ai particulièrement eu un coup de coeur pour celui qui est tombé dans l'oubli malgré une histoire riche en événements. Ce château, c'est "Boutavent".

Il se trouve en Iffendic à six kilomètres du bourg sur la route D-61 en direction de Saint-Péran au lieu-dit "Boutavent".

Il est situé sur un escarpement rocheux longé à l'ouest par un étang long et étroit.

Il ne reste aujourd'hui que quelques ruines de cette forteresse autrefois imposante, mais malgré l'envahissement de la végétation il est encore possible de repérer les structures originelles.

Les ruines s'étalent sur plus d'une centaine de mètres.

Elles sont composées de deux parties fortifiées, séparées par une tranchée profonde. La partie au nord est très ruinée mais on distingue les fondations et des tas de pierres qui devaient être des bâtiments intérieurs. Elle est défendue à l'ouest par une falaise sur l'étang, au nord par une falaise, à l'est et au sud par des fossés. La partie sud semble moins fortifiée mais on peut encore voir des murs de un à quatre mètres de haut.



Promontoire et angle nord du château, là où se trouvait le Donjon (?), vue prise depuis la chaussée de l'étang

Des historiens, érudits ou savants, ont écrit sur ce château, notamment en racontant l'histoire de Montfort. Nous retrouverons des extraits de leurs travaux tout au long de ce rapport.

Certains remontent au temps des Gaulois et expliquent pourquoi ce site plutôt qu'un autre ; d'autres font observer que le roi Judicaël au VII^e siècle aurait habité cette demeure qui n'avait rien à voir avec la forteresse élevée au XII^e siècle et dont l'histoire est liée à celle de Montfort. C'est ce que je tenterai de développer.

J'ai réservé un chapitre aux châteaux forts afin de se familiariser davantage avec ces constructions médiévales.

J'insisterai également sur les défenses naturelles du château de Boutavent et plus particulièrement sur le système hydrographique.

LE TEMPS DES CHATEAUX FORTS

L'Homme et son habitat

Dès l'aube des temps, l'homme se sent vulnérable et va employer toute son ingéniosité à assurer sa sécurité. Il se préserve des intempéries en se glissant sous un couvert, il se garde des bêtes féroces en se hissant sur les branches d'un arbre, se dissimule dans une grotte ou établit son refuge sur l'eau.

Devenu sédentaire, l'homme doit stocker sa nourriture, se défendre, défendre sa propriété, car son plus redoutable ennemi est aussi intelligent que lui, c'est son semblable "L'Homme". Il doit alors imaginer de plus solides protections, naturelles tout d'abord. Puis, se sentant de plus en plus menacé, il apportera à ces rustiques fortifications des modifications de plus en plus élaborées à mesure que son assaillant perfectionnera son armement et ses machines d'assaut.

A signaler que les châteaux qui nous intéressent sont de la période médiévale puisque Boutavent est de cette époque.

La demeure seigneuriale

A la fois demeure royale et seigneuriale et cantonnement d'une garnison, le château fort avec ses tours puissantes et ses solides murailles était un symbole de pouvoir.

Ces redoutables forteresses apparurent au X^e siècle lorsque s'effondra l'empire de Charlemagne et que l'autorité du roi passa aux mains des comtes et de leurs vassaux. Elles dominèrent l'occident pendant près de cinq siècles jusqu'à l'aube de la Renaissance.

De tout temps, on a construit pour habiter, pour prier, pour administrer ou pour travailler. Pendant six siècles, on a édifié ces organismes complexes que sont les châteaux forts, où se trouvaient très souvent rassemblées et combinées les fonctions résidentielles, militaires et administratives, complétées, pour les plus élaborés, de moyens pour abriter ou produire les biens nécessaires à la prospérité de petits groupes humains réunis autour d'un puissant personnage, le Seigneur.

Le château fort "ouvrage militaire et résidentiel"

Le château médiéval apparaît, avant tout, comme une fortification car le caractère militaire est l'élément permanent qui demeure. Les hommes forts de l'époque se sont établis dans des positions topographiques qui leur ont permis d'asseoir leur puissance. Il leur fallait des bâtiments suffisants pour résider, eux et leur famille, pour loger également les serviteurs indispensables à leur train de vie, ainsi que les compagnons qui leur étaient liés, pour constituer autour d'eux leur puissance combattante (chevaliers, hommes d'armes et les familles de ceux-ci). Il leur fallait également des locaux pour leur permettre d'accomplir leurs tâches administratives ou politiques et gérer leurs fiefs.

Les forteresses qui nécessitaient tant de fonctions devaient parfois en plus, servir de citadelle, de refuge pour les populations proches et leur bétail, quand le plat pays était menacé par les pillards et autres invasions. De même, des villes et des villages furent également fortifiés ainsi que des établissements religieux.

Nous nous préoccuperons ici, essentiellement des fortifications dues à des initiatives individuelles du type castral (1) rural à caractère défensif.

Apparition des premiers châteaux forts

Avec la féodalité fondée en 877 par le capitulaire (2) de Kierzy (Quierzy sur Oise -Aisne) proclamant l'hérédité des fiefs, naissent de nouveaux systèmes de défense.

Le château fort, édifice strictement consacré à la défense, apparaît de 994 à 1510. La France va se couvrir d'environ 30 000 de ces ouvrages dont près du tiers remanié ou ruiné va subsister jusqu'à notre époque grâce aux associations de défense du patrimoine ainsi qu'à certaines municipalités soucieuses de l'histoire des hommes.

Dans notre patrimoine se trouve entre autre Boutavent, témoin d'une partie de l'Histoire locale.

Il est temps d'essayer de reconstituer l'histoire du château.

Beaucoup ont écrit à son sujet et à des époques différentes.

BOUTAVENT

Le Château

D'après Jean Côme Damien Poignand qui a écrit au XIX^e siècle un petit livre sur Boutavent et Careil (Careil est un étang aujourd'hui asséché à proximité de Boutavent) :

Boutavam, ancienne orthographe, veut dire en celte "Place à mère", c'est-à-dire lieu de refuge. Quelques historiens du XIX^e siècle présentaient Boutavent comme la résidence de plaisir du roi Judicaël au VII^e siècle.

Vers 1200, c'est à Boutavent qu'aurait eu lieu une entrevue entre le roi de France Philippe Auguste et le roi d'Angleterre Jean Sans Terre, lors de laquelle un traité a été conclu entre les deux rois pour déshériter le futur roi de Bretagne, Arthur, alors âgé de 16 ans.

Un écrit de Guillaume de Montfort de 1213, daté de Boutavent, montre que le château était encore utilisé à cette époque. Détruit en 1373 (?), il ne fut jamais reconstruit.

En 1768, on y voyait encore plusieurs tours et tourelles. La cour était couverte d'une pelouse verte unie, entourée de douves. Entre 1768 et 1873, les meilleures pierres furent emportées ailleurs.

Nous savons maintenant que Boutavent était l'une des principales forteresses du pays et l'une des plus importantes. Le 18 août 1199, une conférence eut bien lieu dans le château, entre le roi d'Angleterre et le roi de France, tuteur du jeune Duc de Bretagne Arthur, qui était mineur, après la mort du Duc Geoffroy, son père. La mère et le fils devaient être à ce moment à Boutavent. Un autre acte de 1213 nous apprend également que Guillaume de Montfort ratifie et accroît la fondation que ses ancêtres avaient faite à l'Abbaye de Montfort, cet acte est daté de ce même château. Notre savant ajoute que cette forteresse était en temps de guerre une place de refuge pour les femmes et les vieillards, comme les Gaulois en possédaient.

César le dit dans le livre II de ses commentaires.

Avant sa venue au château de Boutavent, Guillaume II résidait dans la forteresse de Montfort. C'est d'ailleurs la destruction de celle-ci qui l'amena à se réfugier à Boutavent. Edouard Vigoland, à ce sujet, a écrit :

La ruine et le relèvement 1198-1389 (*Montfort sur Meu, son histoire et ses souvenirs*, 1895)

"Au commencement du VII^e siècle, sur la lisière de la mystérieuse forêt de Brocéliande, s'élevait comme nous l'avons dit un château, un château royal dominant une vaste plaine toute parsemée d'étangs qu'alimentaient les nombreux torrents du voisinage. C'est là que demeurait parfois le roi Judicaël, et les vieilles chroniques qui ont consacré cette tradition nous ont conservé le souvenir de ce fameux palais de Boutavent.

Depuis longtemps, il n'en restait plus que des ruines lorsqu'en 1199, une famille seigneuriale vint s'y réfugier, restaurant l'ancien palais et y fixant sa résidence. C'était Guillaume de Montfort, petit-fils du fondateur de l'Abbaye, qui venait avec les siens reprendre possession du manoir de ses pères, après la destruction de sa forteresse. Car le château, édifié par Raoul de Gaël et dont l'avenir semblait si brillant et si assuré, venait d'être anéanti cent ans après sa fondation. Montfort n'existait plus.

En effet, en 1198, la paix relative dont jouissait le pays avait été violemment troublée par un événement qui jeta la terreur en Bretagne et faillit anéantir pour toujours l'oeuvre de Raoul. Richard, roi d'Angleterre, avait juré de s'emparer du prince Arthur qui venait d'être déclaré Duc dans une Assemblée Générale, tenue à Rennes. Et, aussitôt son armée envahit la Bretagne. Richard, dit un historien, fit main basse sur tout ce qu'il rencontra ; il brûla et rasa les places qui lui résistaient et employa partout le fer et le feu.

Arrivé devant le château de Montfort, il s'en empara sans coup férir ; mais voyant que cette forteresse pouvait lui être utile, il ne la détruisit pas et se contenta d'y mettre une garnison de deux cents hommes. Guillaume de Montfort comprit qu'il ne pouvait reprendre seul son château. Il s'unit aux Sires de Rohan et de Léon et marcha avec eux contre l'armée anglaise. Pendant ce temps, Alain de Dinan réunissait de son côté de nombreuses troupes qui s'avancèrent vers Rennes. Mais Montfort était pour lui un obstacle. Il résolut d'en faire le siège. La garnison anglaise résista vaillamment et pendant



Reste de fondation et muraille, Donjon, côté nord



Vestige de mur, bâtiment intérieur (?)

deux jours, elle tint tête à l'ennemi beaucoup plus nombreux qu'elle. Le troisième jour, une brèche fut ouverte du côté de l'étang et Alain de Dinan pénétra dans l'enceinte du château. Le vainqueur fit mettre le feu à la partie dans laquelle s'étaient réfugiés les défenseurs ; en quelques heures tout fut incendié et du puissant manoir féodal, il ne resta plus qu'un monceau de ruines (1198).

C'est alors que Guillaume II, n'ayant ni le temps, ni le courage de relever sa forteresse, résolut d'habiter le château de Boutavent qui devint pendant deux siècles la résidence des seigneurs de Montfort. De ce château sont datés la plupart de leurs actes et de leurs contrats, dont plusieurs ont été conservés dans le cartulaire (3) de Saint-Jacques.

C'est là aussi que Guillaume II mourut sans laisser d'enfant mâle, vers l'an 1230. Le comté de Montfort, par la suite de mariages successifs, passa dans les familles de Rohan et de Montauban. Cette dernière était d'ailleurs une branche cadette des Gaël de Montfort.

Le comté de Montfort ne revint qu'en 1285 à l'un des neveux de Guillaume II, nommé Raoul."

Comme je l'ai signalé, un autre érudit s'était penché sur l'histoire de ce château, M. Poignand qui a écrit un opuscule dans lequel il a consigné des détails intéressants :

J. C. D. Poignand (*Karrek et Boutavam*, 1835)

"Ce nom de "Boutavam" indique qu'en temps de guerre ce château était une place de refuge pour les femmes, les enfants et les vieillards. En effet, ce mot vient du celtique : Both qui signifie Place d'où : Bouter qui signifie Placer, de la particule : A, même rôle qu'en français puis enfin du mot celtique : Vam qui veut dire mère. Ceux qui ont cru que le nom dérivait du français : Bout exposé au Vent se sont grossièrement mépris, car ce nom n'a jamais été écrit Boutavent, mais toujours Boutavam ce qui est arrivé selon toute apparence par l'erreur des copistes ou des protes (4) ayant pris le dernier jambage de la lettre M pour la lettre T."

M. Poignand poursuit en précisant "en 1199, c'est-à-dire l'année d'après la destruction de la ville de Montfort (1198) par Alain de Dinan, le roi de France Philippe Auguste et celui d'Angleterre Jean Sans Terre, eurent une conférence au château de Boutavant, soit aux environs, au sujet du jeune Duc Arthur de Bretagne, dont le roi de France avait la tutelle." M. Poignand ajoute "que ce fut le 18 août et qu'inéluctablement le jeune Duc Arthur s'y trouvait avec sa mère la Duchesse Constance, veuve de Geoffroy. Boutavant appartient longtemps aux Seigneurs de Montfort qui semblent en avoir fait leur résidence depuis la destruction de leur château de Montfort par Alain de Dinan en 1198 jusqu'à sa réédification par Raoul de Gaël, sixième du nom (5), en 1376. En 1213, on trouve à Boutavent Guillaume II, Seigneur de Montfort. Dans une lettre datée de ce château, il ratifie toutes les donations faites par ses ancêtres à l'Abbaye de Saint-Jacques de Montfort et il en ajoute de nouvelles.

Il est encore fait mention de Boutavant en 1285 dans un acte de convention entre Raoul troisième du nom, Seigneur de Gaël et de Montfort et Alain de Montauban, qui était devenu temporairement Seigneur de Montfort."

En 1896, voici ce qu'écrivit Félix Bellamy dans le tome II de son ouvrage : *La forêt de Brocéliande* (dont nous fêtons cette année le centenaire de la publication).

"Le Château de Boutavant s'élevait autrefois sur les confins de la forêt, vers l'orient, entre Saint-Péran et Iffendic, et à une petite distance, 2 kilomètres 1/2 environ, du bourg de Saint-Péran, et à pareille distance à peu près du village d'Isaugouët en Monterfil... Quant au lieu de Boutavant il est compris dans la commune d'Iffendic.

Du château, il ne reste plus guère traces aujourd'hui, car les fondements de deux murailles sont tout ce que on en voit, mais cela suffit à en faire reconnaître l'emplacement. On les suit encore sur une longueur d'environ soixante pas chacun. Il était situé sur un promontoire de rochers dominant un étang long et étroit qui semble une rivière, et qui en baigne la base. Deux ravins descendant à l'étang limitent l'emplacement du château à droite et à gauche, et lui servaient de défense. A droite, à la chute de l'étang, un moulin, le moulin de Boutavant ; à gauche, la forêt à perte de vue.

L'emplacement du château forme actuellement une pelouse naturelle où proéminent çà et là des blocs de rochers rougeâtres. Sans être d'une grande masse, ils n'en produisent pas moins un assez bel effet. Le site est solitaire et non dépourvu de charme."



Dans les fossés du château, côté nord



L'ancien étang de Careil

Le site du château tel que l'a vu Félix Bellamy il y a 100 ans, a été décrit 60 ans plus tôt par J. Poignand, tel qu'il était encore 65 ans auparavant :

"Vers 1768, étant en pension chez le curé de Saint-Péran qui avait beaucoup d'autres écoliers, nous allions souvent dans nos promenades visiter les ruines du vieux château de Boutavant dont la tradition s'occupait encore beaucoup. Je me rappelle que l'on y voyait subsister les emplacements de plusieurs tours et tourelles conservant une hauteur de quinze ou vingt pieds (5 mètres). La cour était couverte d'une belle pelouse parfaitement unie, entourée de douves qui déjà commençaient à se combler, mais encore larges et médiocrement profondes elles formaient une enceinte complète en se joignant à l'étang qui bordait un des côtés de ce château.

Tout y a bien changé depuis cette époque (1768-1835). Les murs, les bastions et les tourelles ont été achevés de démolir pour emporter autre part les meilleures pierres, leurs débris ont fini de combler les douves, les pluies qui ont battu la cour dégarnie de ses abris en ont chassé dans ces mêmes douves, la terre et le gravier ; tellement qu'elles ont surbaissé le sommet du promontoire sur lequel était bâti le château et mis à nu des crêtes de rochers qui ont fait disparaître le bel aspect qu'offrait cette cour verte.

Cet antique château qui comptait parmi nos plus célèbres monuments historiques et dont j'ai vu moi-même subsister encore de notables ruines, n'offre plus aujourd'hui que son emplacement à peine reconnaissable. Si l'extrême humidité du sol n'avait pas défendu cet emplacement contre le soc de la charrue et la bêche du jardinier, il est probable qu'il aurait lui-même complètement disparu.

Pendant l'occupation par le Seigneur de Montfort et ses successeurs, le château fut plusieurs fois assailli mais résista vaillamment aux attaques répétées venant de part ou d'autre ainsi qu'aux grandes tempêtes de 1263 et 1284."

Ceci m'amène à vous parler des défenses naturelles de Boutavent.

BOUTAVENT ET SES DEFENSES NATURELLES

Les étangs

Toujours selon J. C. D. Poignand (*Karrek et Boutavam*) :

"A cette époque (avant l'invasion des Romains), les Celtes auraient utilisé comme fortifications pour leurs châteaux des montagnes naturelles, des forêts et des ceintures d'eau que les armées ennemies ne pouvaient franchir que difficilement avec armes et bagages.

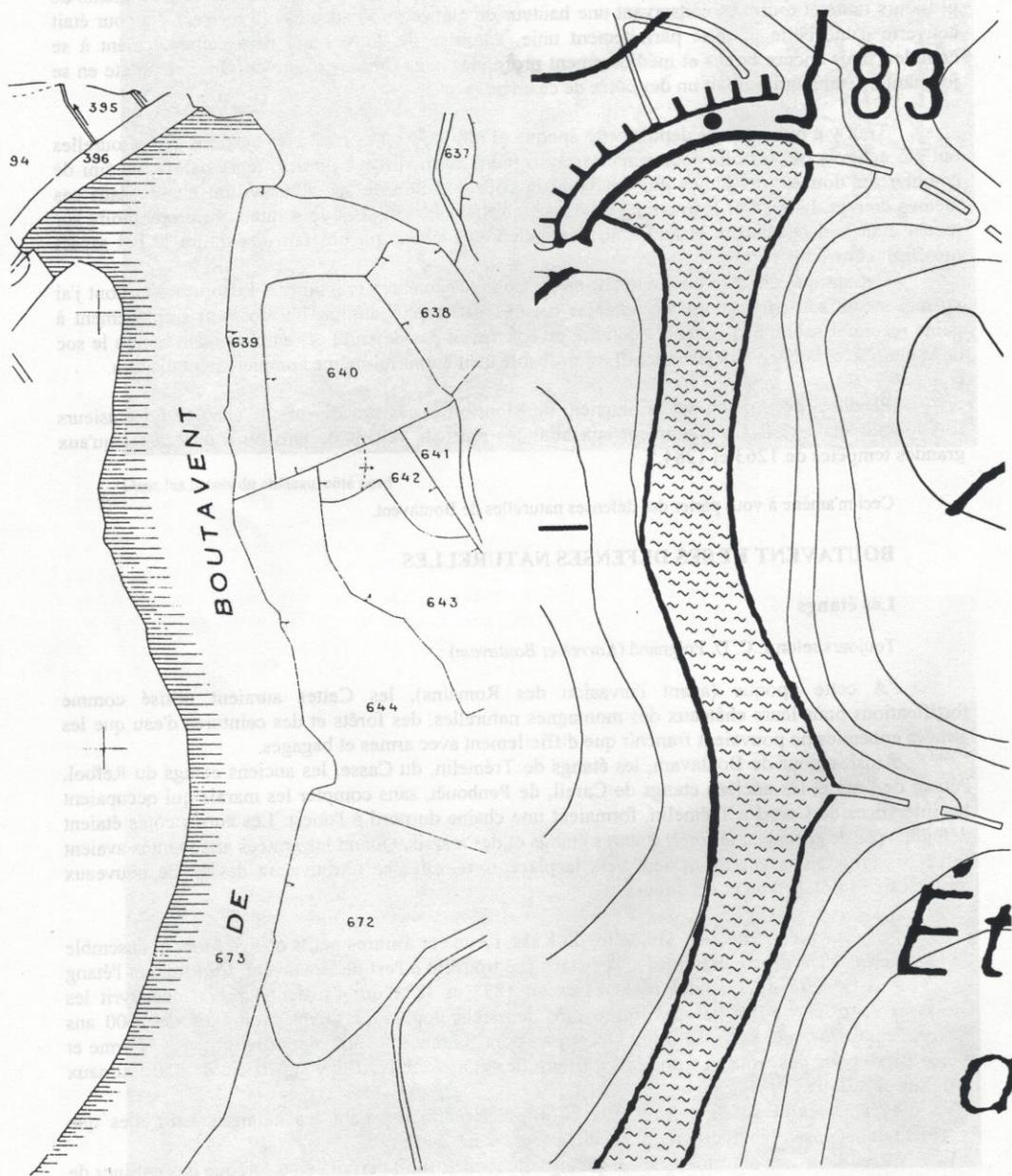
Ainsi, autour de Boutavam, les étangs de Trémelin, du Casse, les anciens étangs du Refool, l'étang de l'Aune, les anciens étangs de Careil, de Penhouët, sans compter les marais qui occupaient les interstices de Careil à Trémelin, formaient une chaîne du nord à l'ouest. Les autres côtés étaient défendus par des abrupts, la forêt, d'autres étangs et des marais. Quand les armées attaquantes avaient forcé ces protections et s'avançaient vers la place forte, elles se retrouvaient devant de nouveaux obstacles, la forêt, l'étang et les douves.

Les étangs de Penhouët, Trémelin, du Kass, l'Aune et d'autres petits étangs forment ensemble de gigantesques travaux hydrauliques. Ces étangs se trouvent à l'est de Boutavent. En écoulant l'étang de Careil à la suite des grandes sécheresses de 1833 et 1834 qui l'avaient tari, on découvrit les carcasses de trois vieilles barques, qu'au dire des archéologues, devaient avoir plus de 1300 ans d'existence. C'était une sorte de grand radeau, un pont flottant pouvant supporter un poids énorme et même transporter des troupes d'un bord à l'autre de l'étang qui avait une superficie de 250 journaux soit plus de 120 ha."

M'étant rendu sur le terrain, j'ai pu apprécier effectivement les défenses naturelles que représentait cet ensemble hydrographique et surtout l'étang de Careil.

Careil s'écrivait autrefois Karrek qui signifie rocher. Il est certain, en effet, que des collines de rochers s'élèvent vers la chaussée du grand étang et le long des bords du petit. Après le lac de Grand Lieu, cet étang était le plus grand de toute la Bretagne. Dans les tempêtes, il s'y produisait des vagues comme sur une petite mer.

La superposition des cadastres ancien (1810) et actuel, et de la carte IGN (ramenés à la même échelle) et l'information donnée par la toponymie fine (l'Ancien château de Boutavent, le Paumery (?) ...) sont intéressantes.



Cadastré actuel IFFENDIC S3
(échelle modifiée)

Schéma du site de Boutavent
(équidistance des courbes de niveau : 5 m)

Karrek et Boutavant auraient formé un système de défense : monuments de l'art militaire des Gaulois, antérieurs à l'invasion des Romains, c'est-à-dire d'au moins deux mille ans d'antiquité.

Ainsi, au temps des Gaulois, il y avait autour de Boutavant huit étangs qui le protégeaient et en faisaient un lieu de défense bien fortifié. Ainsi, il y a tout lieu de penser que ce serait au poste militaire de Boutavant qu'a dû s'appliquer la dénomination de Loch'yac (lieu fort) plutôt qu'à celui de Montfort comme il était supposé primitivement.

F. L. - E. Oresves (*Histoire de Montfort et des environs*, 1858) écrit p. 220 : "... elle continue le long de la forêt jusqu'à la Planche de Boutavant et à l'étang, suit le buisson de Boutavant jusqu'au fort vulgairement appelé le Fort de la Douve..."

J'aurais pu vous parler de beaucoup d'endroits qui nous entourent et qui sont mieux connus parce que répertoriés et de surcroît valorisés.

Mais j'ai souhaité commencer par ce château dont il ne reste que des vestiges et dont personne ne se préoccupe, mais dont l'histoire était pourtant remarquable et méritait d'être connue. Le canton est riche de ce patrimoine historique.

J'ai voulu, par ces différentes recherches, faire resurgir une partie de notre patrimoine et quelque part notre identité.

Il est temps de réveiller la mémoire collective afin de ne pas oublier que nous ne sommes pas les premiers occupants de cette terre. D'autres la fouleront également après nous et il faudra bien un jour que l'on conserve notre patrimoine ancien et à venir, afin que les générations futures puissent rêver au pied des monuments, témoins de l'histoire des hommes.

Boutavant n'est qu'une étape dans ma découverte des sites historiques couvrant le Canton de Montfort. Ainsi, à l'avenir, je m'attacherai à parler de ces endroits, inconnus pour la plupart, mais qui ne manquent pas d'intérêt.

"Les souvenirs du passé laissent après eux trop de traces pour n'avoir pas un charme entraînant qui nous porte à les raviver et à les recueillir."
SAINTE BEUVE

Mai 1996 - Patrick RABAGLIA

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ORESVE F.L.-E. - Histoire de Montfort. Rennes, 1858, pp. 93-94 (Ecomusée Montfort)
OGEE MARTEVILLE - actes de Bretagne, tome I, p. 205
CHEVALIER DE ROUJOUX p. 390 (Bibliothèque Municipale Rennes)
BELLAMY Félix - La forêt de Brocéliande, 1896 - volume II (Ecomusée Montfort)
BANEAT Paul - Le département d'Ille et Vilaine - tome II (Ecomusée Montfort)
ORAIN Adolphe - construction Boutavant et l'étang de Karrek (extraits)
BEZIER Paul - Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille et Vilaine, 1883-1886 (B.M. Rennes)
POIGNAND J. C. D. : Karrek et Boutavant, 1835 - opuscule 74 p. (Ecomusée Montfort)
VIGOLAND Edouard : Montfort sur Meu, son histoire, 1895 (Ecomusée Montfort)
LE BAUD : Histoire de Bretagne, p. 87 (Bibliothèque Municipale Rennes)
DOM MORICE H. : Histoire de Bretagne, tome I, col 821-822 et p. 127 (B.M. Rennes)
DOM LOBINEAU : Histoire de Bretagne, tome II, col 303-304 (B.M. Rennes)
BUFFET Henri-François : En Haute Bretagne (Ecomusée Montfort)
MACAULAY David : Naissance d'un château fort (Ecomusée Montfort)
LE HALLE Guy : Précis de la fortification (Ecomusée Montfort)
Le musée des grandes inventions, Atlas
A l'ombre des châteaux forts, Gallimard-Larousse
BRICAULT Olivier - Maîtrise de Sciences et Techniques. Diplôme de fin d'Etudes (1983)

notes

- (1) castral : adj. (du lat castrum, château fort) Appartenant à un château : *motte castrale, chapelle castrale, bourg castral.*
- (2) capitulaire : n.m. Loi édictée par un roi, un empereur mérovingien ou carolingien et divisée en chapitres (*capitula*).
Le capitulaire de Kiersy (résidence impériale), rend les charges comtales héréditaires.
- (3) cartulaire : n.m. Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'une abbaye : *on a rédigé des cartulaires depuis le VII^e siècle*
- (4) prote : n.m. Contremaître d'un atelier typographique. *Le prote dirige les correcteurs d'épreuves.*
- (5) sixième ... : ... celui que nous désignons Raoul VII

REMERCIEMENTS au propriétaire du site et au personnel de la mairie d'Ifendic